

Un bruit sinistre se fit entendre, des cris, des sanglots ; la porte s'ouvre avec fracas ; des archers s'avancent, conduisant un malheureux fortement lié avec des cordes ; une femme, deux enfants les suivent éplorés.

— Monseigneur, dit un archer, nous avons trouvé cet homme armé dans la forêt voisine ; il venait de tuer deux lièvres ! voici les preuves du délit.

En même temps les deux pièces de conviction tombèrent aux pieds de Gaspard.

— Pitié, monseigneur, s'écria la femme du coupable. Minés cette année par la maladie de mon mari, nous serions morts de faim, mes enfants et moi, sans le secours de la bonne demoiselle, ici présente, et que Dieu garde ! Robert, pour achever de payer la somme qu'il devait apporter ce matin au sénéchal, a eu la fatale idée de chasser dans la forêt...

Gaspard se leva furieux de son siège : — Eh quoi, audacieux manant, tirer sur mon gibier, pour me payer avec ce qui m'appartient ! Sénéchal, que prompte justice soit faite. Archers, jetez-moi cet homme dans les oubliettes, qui, de longtemps, je crois, n'ont reçu larrons et mécréants. Je te donne, vilain, un quart d'heure pour faire ta dernière prière ; père aumônier, voilà de la besogne pour vous.

La mère et les enfants se jetèrent aux pieds du châtelain, en poussant des cris de désespoir ; mais ils n'obtinrent rien.

Débarressez-moi, capitaine, de ces oiseaux de malheur, l'heure de ma sieste est venue, je vais la faire auprès du feu de la grande salle.

Tous les convives restèrent plongés dans la consternation. Gabrielle eut un moment de vertige, le malheureux Robert fut conduit dans le cachot des oubliettes, et le